

# INVITATION PRESSE



Grenoble, le 29 octobre 2019

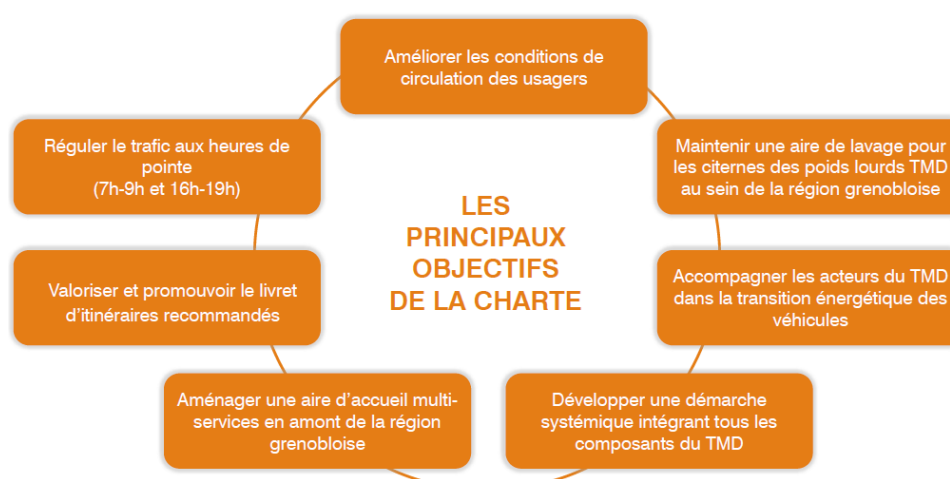
## Conférence de presse - Charte Transport de matières dangereuses (TMD)

**Mercredi 30 octobre 2019 à 11h**

*(Salon de la préfecture de l'Isère)*

Monsieur Lionel BEFFRE, préfet de l'Isère, co-président du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques de la région grenobloise (SPPPY), convie la presse à une conférence de presse portant sur la signature de la charte Transport de matières dangereuses (TMD) 2019 le mercredi 30 octobre 2019 à 11h dans les salons de la préfecture de l'Isère.

La commission « Aménagement du territoire et économie durable » du SPPPY, présidée par Pierre-Emmanuel PIARULLI, directeur de l'établissement grenoblois UMICORE, est à l'initiative d'une charte d'engagement volontaire sur les TMD et d'un livret présentant les itinéraires recommandés pour le transport de matières dangereuses dans la région grenobloise.



**Accréditations :**

Merci de bien vouloir vous accréditer, au plus tard le mardi 29 octobre à 19h

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)

**Contact presse :**

Service communication de la Préfecture

Téléphone : 04 76 60 48 07

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)



@Prefet38